L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR,

Pour les détails, voir aux annonces.

Par P. J. Spear, au Marché-Bazar, sur la Levée entre le marché aux viandes et le marché aux légumes: le privilège en drap d'occuper les tables et étaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au magasin de MM. John Marks & Co., rue Gravier, entre Camp et Magazine: grande vente à crédit de marchandises sèches, manteaux, gants chevreuse, chapeaux d'enfants, etc.

Par R. J. Montgomery, à 10 heures du matin, au Crescent City Stock Landi, 4 à Alger—320 gros de vaux et mules mexicains, venant d'arriver de Nouvelle-Santiago.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, coin Carondelet et Gravier—Vente régulière de meubles et effets.

Par Stern et Bros. au No. 11 de la rue de Chartres: bottes, souliers et brodequins.

Par O. Léaumont, au No. 69 de la rue de Chartres: habillements d'hiver extra fins, articles de toilette et chapeaux.

Vente des Stalles du Marché Bazar.—Nous apprenons particulièrement l'attention des marchands de linge fait, bottes, souliers, chapeaux, marchandises sèches, fruits, fabriantaire, café et tous les produits en général, sur la vente des deux cents stalles du MARCHÉ BAZAR, laquelle doit se faire sur les lieux, sur la Levée, entre le Marché aux Légumes et le Grand Marché. La vente commencera à midi précise, par le ministère de PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Les acquéreurs auront le privilège d'une année avec le renouvellement du contrat pour une année de plus. Les seules choses qui ne pourront être vendues au MARCHÉ BAZAR sont: Viandes fraîches, Poissons frais et légumes. Nous ne pouvons qu'engager ceux qui hésitent de différentes espèces d'articles de profiter de cette bonne occasion, car la foule qui se presse dans les parages du marché est très grande et ne peut qu'augmenter les recettes et les profits. Tout le monde sait qu'en cet endroit plusieurs personnes ont fait fortune avant l'établissement du MARCHÉ BAZAR. Les détaillants verront sans doute la nécessité pour eux d'assister à la vente de M. Spear.

Les acquéreurs des stalles auront le privilège de vendre jour et nuit.

☞ L'attention des marchands libraires et du public en général, est appelée sur la vente à l'encan, par le shérif, du fonds de librairie, papeterie et autres objets, composant le magasin de J. A. Quist, No 120 rue Royale, entre St-Pierre et Conti. Cette vente se continuera aujourd'hui et mercredi à 10 1/2 heures du matin.

Les 400 volumes reliés formant le Cabinet de Lecture étaient récemment rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, servant adjugés en un seul lot.

Une variété d'articles convenables pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, sont que le terme nous reste de la salle du magasin, rue Royale, jusqu'au 1er septembre 1871, seront également adjugés.

Grande vente à l'encan de marchandises sèches.—Aujourd'hui, mercredi 30 novembre, à 10 heures du matin, M. M. Hoffman, Marks & Co., vendront au magasin de M. John Marks & Co., rue Gravier, entre les rues Camp et Magazine, 400 balles de marchandises sèches, étrangères et américaines, 1,000 manteaux, 2,000 douzaines d'articles de bonneterie, pour hommes, femmes et enfants, douzaines de chapeaux d'enfants et des centaines de balles d'autres marchandises. La vente est très-ample et comme on en le sera dans une annonce insérée dans les encans et vu l'immense quantité de marchandises qui seront offertes, les chances du marché seront nombreuses. Avis aux acheteurs de la ville et de la campagne!

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Fellows Printing Office", concierge des rues Camp et Perdido.

☞ CANDIS FRES et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLAMIER, 34 Rue Royale, successeur d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI MERCREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Pièces diverses par la troupe Lingard.

SAINT-CHARLES.—Rosebale, drame.

VARIÉTÉS.—Les Deux Roses.

Le déménagement du roi Guillaume

Après la capitulation de Sédan, le roi Guillaume s'est dirigé sur Paris à la suite des armées; il a fait une courte pose à Reims pour goûter les différents crus de Champagne, puis il est venu établir son quartier-général à Meaux, où il logeait chez M. de Rothschild, à Ferrières, dans le voisinage de cette ville. Lorsque le général de Moltke, après avoir bien vu Paris par le Nord, eut jugé à propos d'établir ses batteries du côté du Sud, le Guillaume vint s'installer à Versailles, dans le château de Louis XIV. Il comptait évidemment n'y changer cette résidence que pour celle des Tuileries. On nous annonce qu'il vient de déménager, en effet, mais ce n'est pas pour aller aux Tuileries, c'est pour retourner d'où il est venu, c'est-à-dire à Meaux, la première étape sur la route de Paris à Berlin. Pour expliquer ce mouvement rétrograde, on dépêche partout de la découverte d'un grand complot contre la vie du roi. Mais, s'il y a quelques jours, à la suite de la première victoire du général de Palatine, le télégraphe annonçait que les bagages du roi avaient été emballés et que tout était prêt pour un départ immédiat. Il y a évidemment une corrélation entre les deux nouvelles, et il faut chercher au mouvement rétrograde du roi Guillaume une cause autre qu'une conspiration vraie ou prétendue, car une conspiration découverte n'est plus à craindre.

La vérité est que le général de Moltke a pu, quien cas de revers des armées en Champagne, Versailles ne devienne une place-forte sûre pour son souverain. Ses différents commandants d'armée viennent de battre le Rosen, au Mans, à Vendôme et à Orléans, une résistance qui donne aux vieux tacticien prussien une idée toute autre de celle qu'il avait précédemment des forces que le gouvernement de Tours a mises en ligne pour marcher à la délivrance de Paris. Il se dit que, en cas de revers essuyés par les armées du Frédéric-Charles et du duc de Mecklembourg, l'armée d'investissement qui couvre au sud de Paris pourrait bien se trouver investie à son tour et être prise entre deux feux.

Le roi Guillaume était venu à Versailles pour assister à la prise de Paris du haut de son observatoire habituel, l'aqueduc de Marly, et nullement pour se faire prendre dans une souricière, comme son frère à Sedan. M. de Moltke s'est décidé à le renvoyer à Meaux. Il a pu comme on dit aux échecs; et, dégagé de cette préoccupation, il va pouvoir mettre tous ses soins à l'échiquier compliqué que présentent les armées qui occupent depuis Amiens jusqu'à Montargis.

Il n'est plus à défendre Versailles contre une surprise pour la sécurité du roi, de la reine, qui probablement dégarnir ses lignes d'investissement pour renforcer les corps qui opèrent à l'Ouest ou au Sud. Le général doit trouver que c'est une tâche que de conquérir un pays comme la France. Les armées du Sédan et de Metz ont à peine disparu de la scène que d'autres armées plus nombreuses surgissent devant les envahisseurs, et, derrière elles, il s'en organise de nouvelles. Dans une semaine, cent mille fusils viennent grossir cent mille nouveaux défenseurs, les batteries de campagne sortent de leurs ateliers par enchantement des steamers ou du chemin de fer qui égalisent les chances des combattants.

Paris tient bon un mois encore, il aura sur pied deux millions de Français, armés par deux mille canons, qui contribueront à la délivrance de leur capitale.

Les généraux prussiens doivent sentir le sol trouvant de leur situation, et le roi du roi Guillaume nous indique qu'ils vont redoubler d'efforts, soit pour faire les armées de la Loire, de l'Ouest et du Nord, soit pour forcer Paris à capituler avant que ces armées puissent arriver en aide à ses forts détachés. Il ne peut plus question de chercher des quartiers d'hiver. La campagne d'hiver va, au contraire, prendre une tournure de plus en plus active et les coups vont être précipités de part et d'autre.

Dr CRANE.—Le Dr. Crane, dont le cabinet est au No 153, rue St Charles, est un bien bien connu de notre ville. Il doit par l'inhalation toutes les maladies de voies respiratoires, toutes les affections de la gorge et des poumons. Son système est identique avec le même que celui qui a suivi à l'hôpital de Brompton, à Londres. On verra l'annonce du Dr. Crane dans une autre partie de nos colonnes.

La Poudre Laroche est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus économique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tout les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laroche est appelée depuis longtemps au premier rang des médicaments indispensables dans les familles.

Vente dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Canal; Duconge, 26, rue de Chartres et A. Grima, pharmacien, 526, rue Royale.

Les Bazars.

Les Bazars au profit des victimes de la guerre en France se multiplient de tous côtés. Après celui de San Francisco est venu celui de New-York, puis celui de Philadelphie, celui de Sacramento. La capitale fédérale va avoir le sien, on a jeté les bases de l'organisation dans une réunion présidée par madame de Chambrun, la femme du général Sherman figure parmi les dames qui ont offert leur concours.

Le Bazar de New-York paraît devoir dépasser celui de San Francisco. Parmi les lots offerts il y a un piano Chickering de $2500, un cachemire des Indes donné par le prince de la nouveauté, A. T. Stewart, et évalué à $1000.

Le *Courrier des Etats-Unis* est rempli de détails intéressants sur le Bazar de New-York. Nous espérons que le notre nous fournira aussi de nombreux prétextes d'en parler.

Nos appels et ceux du comité ont été entendus, car, lundi matin, le chiffre des donateurs ne s'élevait qu'à onze cent environ et, hier soir, il était déjà de 1,430. Il y a été quoi faire plusieurs milliers de lots. Mais il reste encore des retardataires parmi les personnes qui ont recueilli des dons et on nous prie de leur renouveler l'invitation déjà faite de les faire remettre au Bazar.

Les envois des papisses commencent à arriver et les produits de la Louisiane seront représentés fort convenablement.

LE BAZAR DE LA NOUVELLE IBÉRIE.—Nous lisons dans le *Sacrier de la Louisiane*:

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le Bazar tenu à la Maison de Ville, pour venir en aide aux soldats français blessés et à leurs familles, a eu un légitime succès. La recette totale s'élève dit-on à $900.

Nous félicitons nos amis de la Nouvelle-Ibérie de ce résultat, qui ajouté à la souscription ordinaire et à la souscription mensuelle, formera un total plus respectable pour la paroisse.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Bien que se ressentant encore des fatigues d'un long voyage, Mlle d'Edelsberg n'a pas voulu retarder ses débuts sur notre scène. Nous ne voulons pas attendre non plus à dimanche pour constater le grand et légitime succès qu'elle a obtenu hier soir, dans la *Favorite*.

Mlle d'Edelsberg n'est pas seulement une cantatrice d'un talent élevé, douée d'une voix remarquablement belle; c'est aussi une admirable tragédienne, dans le sens le plus complet du terme. Le public a fait à la belle prima-donna un accueil digne d'elle et de son mérite.

MM. Dupuytre, Cazeaux et Castelmary ont été aussi fort applaudis et rappelés à chaque acte. Nous rendrons compte plus au long de cette représentation dans la faveur dont les artistes de l'Opéra jouissent auprès du public n'a fait que grandir.

Demain, jeudi, aura lieu la reprise de *Lucie* avec Mme Naddi, MM. Cazeaux, Dupuytre et de Keghel.

La salle de l'Opéra était, hier soir, brillamment garnie; il en sera de même jeudi, nous l'espérons, car, en vérité, les artistes que notre scène possède aujourd'hui sont de ceux qui doivent faire courir la foule.

LA COMPAGNIE DE CHARTER OAK WOOD.—Cette Compagnie, dont l'établissement est situé Promenade Carondelet No 69, entre les rues Marais et Villeré, avec une succursale au coin des rues Ursulines et Religants, tient toute espèce de bois de chauffage, chêne, frêne, érable et pin, et fait délivrer dans toutes les parties de la ville au plus bas prix du marché. Elle garantit en outre une pleine mesure et scie le bois d'avance pour 75 cents la corde, les machines qu'elle possède lui permettant d'offrir cet avantage aux acheteurs. Nous conseillons aux familles de ne pas négliger cette occasion de faire du feu à bon marché.

FIRE WORKS, PRIZE CANDY.—En se référant à l'annonce de MM. Norman & Reiss, Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, on verra que cette maison a reçu un grand assortiment de "Fire-Works, Prize Candy", etc., qu'elle offre à vendre en gros ou en détail au gré des acheteurs.

POUR LES ATTAKAPAS ET L'ATCHAFALAYA.—Le bateau à vapeur Rob Roy partira jeudi, 1er décembre 1870, et prendra du fret pour tous les points entre la Nile-Orléans et les Attakapas. Le Rob Roy est un des bateaux les plus connus et les plus populaires; il est commandé par un capitaine habile et qui connaît sa route comme un petit garçon connaît le chemin de l'école. Par conséquent, il n'y a pas le moindre danger à courir avec lui. Quant au fret, il est remis fidèlement partout à sa destination. Agent du bateau, A. Smith, rue St Louis, No 17.

UN BILLET GAGNANT—Mme Elizabeth Metz, rue St-Claude, No 223, nous écrit pour attester qu'ayant pris le quart d'un billet de combinaison Nos 15, 27, 45—classe 281—à la Loterie de l'Etat de la Louisiane, le dit billet a tiré le premier prix capital de six mille piastres, samedi, 26 novembre 1870. Elle avait payé ce quart de billet vingt-cinq cents au bureau de T. Cavelier, No 182, Chemin du Bayou, et il a été payé immédiatement et sans difficulté au bureau de la Compagnie. Voilà qui est satisfaisant pour tous les amateurs de loterie, même pour ceux qui n'y ont encore rien gagné, car ce fait prouve d'abord qu'on gagne à la loterie, particulièrement à la Loterie de la Louisiane, et qu'ensuite le billet gagnant est converti en argent sans délai et sans frais, au bureau de la dite Compagnie. Nous leur conseillons donc d'avoir confiance dans la fortune et de ne pas lui tourner le dos parce qu'elle n'a pas immédiatement souri à leurs aspirations. Ce qui n'a pas été doit être et justement à cause de cela. Persistez donc et vous gagnerez,—1,500 piastres pour 25 cents, en vérité, c'est tentant.

ASSASSINAT.—Samedi dernier, vers 7 heures du soir, M. Gallagher, demeurant près de Montville, en cette paroisse, s'en cheminait seul, à cheval, de sa sucrerie à sa résidence, où il se rendait pour souper, quand un nègre, caché dans un fossé, tira un coup de fusil chargé à poste, dont il mourut quelques heures après.

On a arrêté plusieurs affranchis employés sur l'habitation, mais nous ne savons encore quelle tournure prendra cette affaire.

Quand donc aura-t-on fini de s'entretuer?

(*Courrier des Opelousas.*)

CHRONIQUE LOCALE.

LA CONTESTATION A PROPOS DU SHERIFFAT.—Hier matin, sur la demande de l'avocat du shérif dernièrement élu, le juge Dibble a adressé à M. Maxwell, un ordre d'injonction auquel M. Dyck, député en chef de M. Maxwell, a prétendu d'obéir sans délai. Voici cet ordre:

"Thomas A. Maxwell.

"Défense vous est faite d'enlever les registres du bureau du shérif, dernièrement occupé par vous et ordre vous est donné de rendre au bureau du shérif tous semblables documents, registres publics, dossiers, argent, bonds et propriétés de tout genre et de toute nature que vous avez enlevé du dit Bureau.

"Juge de la Huitième Cour de District."

Tout bibelacle étant levé, l'occupation du bureau du shérif a commencé immédiatement.

AFFAIRE DES ÉCOLES.—L'avocat de ville, M. Lecoy, continue à défendre le Bureau de ville contre le Bureau de ward. Il a obtenu hier matin un rapport dans l'affaire de l'injonction pour empêcher l'auditeur Graham de payer aux Bureaux de ward la portion de $100,000 due le 1er septembre 1870. Cette affaire dépend donc aujourd'hui de la Cour suprême, comme dépendra probablement aussi le fameux "Affaire du Sieur Conway contre le Bureau de ville. Tout n'est pas encore perdu.

LES PRISONNIERS DE BATON-ROUGE.—L'interrogatoire des témoins de la défense a continué hier. Les trois premiers témoins entendus ont aidé à établir d'une manière concluante l'absence du major Thomas et J. Bird au moment où les déserteurs ont éclaté, et sur la motion de M. New, M. Bird a été relâché sans condition. Un autre accusé, Wm. Herman, a été libéré à l'ouverture de la cour.

Plusieurs témoins ont attesté l'absence de Charles Hubbs et de Frank Loucks. Le dernier témoin, M. G. M. Houston, a été introduit pour démentir la déposition de S. Vienna, un des témoins à charge qui avait déclaré que les prisonniers personnes avaient tiré dans la fenêtre de la maison de cour. Suivant M. Houston, Vienna porte un caractère très peu enviable de vérité. On a prétendu que le caractère de vérité sous serment. L'affaire a été remise à aujourd'hui.

LES GALIOTS DU RHIN.—Un de nos correspondants nous prie de lui dire si Charles et d'autres rues où les cafés, les buvettes, les tavernes abondent. Il dit que les femmes honnêtes ne peuvent dans ces rues courant le risque d'être insultées, et il invoque l'autorité administrative et la force de la police pour rendre, dans ces rues, la circulation possible. Notre honorable ami a grande raison, et la rue St. Charles avec son hôtel, ses théâtres, ses maisons de jeu, ses cafés, ses restaurants et ses jeux de quilles est devenue ce qu'on appelle en langage populaire, une maison de galiots. Mais nous croyons que les plaintes n'y feront rien et que la police n'y fera pas davantage.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion régulière hier soir sous la présidence du maire Flanders. Présents MM. West, Shaw, Easley, Lewis et Walton.

M. Walton fait un rapport défavorable sur la réclamation de l'ex-maire Conway au sujet de $2,000, prêtés dans un but de charité. M. Walton dit qu'après avoir entendu M. Conway et un membre du dépôt Conseil du Conseil, il pense dans les idées que lui avaient déjà inspiré un rapport fait sur ce même sujet.

Il propose une résolution pour-voyant M. Conway, comme semi-annuel des intérêts sur certifications émis par l'administration de la dette flottante. Adopté.

Des plaintes sur les obstructions causées dans la rue du Camp, par les voitures de déménagement et les charretées de meubles, sont référées à l'administration de police.

Les pétitions d'institutions de charité du trésorier des écoles du ward de la Compagnie de Washington, d'Alger et de la Compagnie de chars de ville de la rue Calliope (ligne inférieure de Jefferson), de l'A. la Sadler, de l'inspecteur des poids et mesures, sont lues et référées.

Une ordonnance relative à l'organisation du bureau de l'avocat de ville avec un salaire de $6000 par an pour l'avocat de la ville, $5000 pour un assistant, $375 par mois pour deux autres, $175 par mois pour deux clerks et $60 pour un messager, est adoptée.

M. West fait un rapport défavorable sur l'ouverture de la rue Philips, la loi relative à l'ouverture de cette rue étant expirée par limitation.

Une somme de $60 est allouée à M. Doricocourt dont le cheval et la voiture étaient tombés d'un pont rompu et tout ouvert.

Ordre est donné de payer la commission de M. G. de Férlet, encanteur de ville, pour la vente du privilège de tenir un bazar entre les deux halles.

L'ordonnance sur la vente du retrait des stalles est ajournée, le maire Flanders ayant des explications à donner à ce sujet.

Après quelques autres affaires de peu d'importance, le Conseil s'ajourne.

VOL.—Johanna Shonghine, qui loue des chambres garnies dans le Deuxième District, avait chez elle un loup sous la forme d'un locataire. Ce loup, du nom de Thomas Hawke, après être resté quelque temps chez elle, s'en est allé en lui emportant $200, mais il a été arrêté hier, rue Carondelet, et logé à la station centrale de police. Malheureusement pour lui, il a été arrêté avec lui.

UN VOL AU MARCHÉ.—L'état de P. Belonc, au marché Poydras, avait été, hier, pendant son absence, confié à la garde de son neveu. Dans l'intervalle, le jeune garçon est assailli et battu par un soulard nommé J. Murphy. Un jeune garçon de couleur, profitant de la bagarre, vole dans le tiroir de l'état une quinzaine de piastres et disparaît. Murphy a disparu aussi.

SOUSTRACTION FRAUDULEUSE.—Un industriel flâneur nommé James Hutchins a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir soustrait $60 à un nommé S. H. Sheldon quand celui-ci était pris de boisson.

Les troubles à Marseille.

SUITE.

(Voir l'*Abeille* d'hier matin.

M. Esquiros a également à faît placarder cette belle proclamation:

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

"Citoyens,

"Je m'adresse à vous la mort et la désolation dans le cœur. Le plus grand des fléaux, celui que nous avons voulu conjurer par tous les moyens de persuasion, la guerre civile menace d'éclater à Marseille.

"Je vous demande au nom de la République, au nom de vos mères, de vos femmes, de vos enfants, arrêtons à tout prix l'effusion du sang.

"Que ma détention motivée et rendue irrévocable par la conduite d'un gouvernement dont je désapprouve certains actes, ne serve pas de prétexte à de funestes conflits! Que mon nom ne soit pas associé à des luttes fratricides!

"Oublions pas que les Prussiens nous observent, c'est contre eux qu'il faut diriger nos coups, c'est sur eux que doit tomber le poids de notre vengeance.

"Ecoutez-moi, chers citoyens et amis; évitons à tout prix le combat des rues: bientôt nous nous rencontrerons sur un autre champ de bataille.

"Vive la République.

"Marseille, le 3 novembre 1870.

"A. ESQUIROS."

Le calme est rétabli.

"La soirée de jeudi et la nuit, dit le *Sémaphore*, qui fut tranquilles. Plusieurs bataillons de la gar e nationale étaient rassemblés et occupaient la place d'armes ordinaires. Dans la matinée de samedi, cette agitation, qui n'a malheureusement que trop duré, s'est enfin terminée par un accord que tout le monde désirait. Les délégués venus de la préfecture se sont rencontrés au Palais de Justice avec un grand nombre d'officiers supérieurs de la garde nationale. On a pu s'expliquer, s'entendre en présence, nous dit-on, de l'honorable M. Gamel, président du tribunal de Marseille.....

et l'on est tombé d'accord sur la nécessité de faire cesser tous ces déplorables malentendus. Les citoyens d'un même pays, animés d'un même patriotisme, tous dévoués à la chose publique, pouvaient-ils être plus longtemps divisés faute de se connaître mieux? Tous ont compris que cela ne pouvait et ne devait pas être, et l'on s'réglé fraternellement cette question de pouvoir qui a trop longtemps ému des citoyens tous égaux en droits et pour se rendre mutuel concours. Il a été procédé ensuite à une publique réconciliation. Colonels de garde nationale, chefs de bataillon, officiers de la garde civique ont publiquement et fraternisé sur les marches même du Palais de Justice, et gardes civiques et gardes nationaux ont cordialement suivi l'exemple de leurs chefs.

"Il fallait que la ville entière fût instruite aussitôt de cette réconciliation. Le bataillon le plus voisin s'est immédiatement mis en rang, précédé par les officiers des deux corps unis en marche, et a parcouru la ville aux cris de: Vive la République! Vive l'Union!

"On a ainsi rendu ainsi au boulevard Long-champ, à la place Saint-Ferréol, au cours Lieutaud, et partout les mêmes sentiments de concorde se sont manifestés avec une véritable et complète satisfaction. C'est avec tous les bataillons au pied de la garde nationale, entre lesquels avait pris rang le fort détachement de la garde civique, qui avait quitté la place des deux heures auparavant, qu'on est venu défiler devant l'hôtel. Sur la place, mêmes cris, même approbation: vive l'Union, vive la République!

"On s'est séparé vers midi, reconcilié et chacun songeant que de bons patriotes, de sincères et loyaux républicains ne doivent plus avoir qu'une pensée, celle de se préparer à la résistance contre l'ennemi du dehors.

"Dans l'après-midi, le calme n'est pas à peu rétabli dans tous les esprits et la ville a bientôt repris sa physionomie habituelle."

Proclamation de M. Gent, préfet des Bouches-du-Rhône.

Le grand citoyen que la France doit à vos suffrages, m'a imposé, au nom du devoir, une mission remplie de difficultés et de tristesse, mais en même temps et surtout d'urgence et de nécessité, qu'un refus aurait semblé une désertion véritable.

Je anis venu d'abord, avant tout, faire la paix entre les citoyens, entre les républicains de Marseille, séparés, entraînés par des malentendus funestes, et réclamer de tous, à tout prix, pour le salut de la patrie, pour l'honneur de la République, que l'abominable guerre civile ne vienne pas aux horreurs de l'invasion, aux infamies de l'étranger, pour consommer à tout jamais la ruine et la perte de notre France.

Je suis venu encore parmi vous, pour proclamer, pour préparer et faire la guerre sainte, la guerre implacable à outrance, sans trêve, sans fin, sans merci, jusqu'à la mort du dernier citoyen soldat, jusqu'à la perte désespérée du dernier lambeau de notre sol, la guerre à mort contre l'étranger envahisseur!

C'est à cette double mission, également sacrée, c'est au grand citoyen de la défense nationale, qui se l'est imposée, c'est à la République, qui seule peut l'accomplir, que vous projetez, il y a quatre jours, vos acclamations enthousiastes en y mêlant l'honneur excessif et qui ne sera jamais dépassé! Je n'ai d'un homme qui n'a qu'un mérite, celui d'être l'ardent et le soldat résolu de cette grande œuvre qui se résume en ces mots: Paix entre les frères et guerre intraitable à l'étranger.

La première, la plus glorieuse de ces victoires est déjà gagnée, c'est-ce pas, républicains de Marseille? Vous ne pouvez plus vous retracter, vous ne me démentirez pas, quand j'annonce à la ville, qui est toute frémissante, à la France qui pleure encore, à l'ennemi et aux traîtres qui triomphent et qui rient de ces divisions intestines et de leurs sanglantes conséquences toujours menaçantes, que la paix, l'union et la fraternité sont faites désormais dans la famille républicaine de la grande cité de notre Midi.

Vous l'avez juré entre vous, la main dans la main, et tous les cœurs sont confondus. Vous me l'avez promis à moi, qui ne me souviens que d'avoir été le ami d'union et vous a reproché, l'ami qu'il vous a fait voir l'abîme où nous menait, à votre insu, cette lutte impie.

Ce serment, cette promesse, vous les avez réalisés déjà: en faisant tomb, entre nos mains, ou gouvernement de la République, abandon complet de toutes doléances et de tous droits, à tort ou à raison, crus légitimes; vous avez accompli tous ces sacrifices sans exigences, sans conditions, sans réserves, et je les ai accepts grandement, pour les porter au pied de la loi et de la légalité.

Tout le passé triste est effacé et doit être oublié: il ne reste plus que le présent qu'il faut établir sur les bases inébranlables pour tous, du suffrage universel; et dans huit jours, je vous le promets à mon tour, Marseille chétaire libre sous les délibérations de la hauteur des dangers et nous jette une trahison pire encore, s'il se trouve que la première, et contre laquelle j'ai dressé d'un bout à l'autre de la France, ensevelie en libre aspiration, sans de ces manifestations virilen, unanimes, où respire le plus pur patriotisme, et qui, en 1793, a fait de Marseille la référence de la République française.

Mais nous croyons que les plaintes n'y feront rien et que la police n'y fera pas davantage.

Pour que rien n'entrave ce grand effort national, rallions-nous autour du gouvernement de la République, qui Paris vient de donner une forte impulsion en faisant pour la défense plus grande en Provence, et maintenant les facilités pour entraîner le suffrage universel, à la pression unanimité, d'une considération, plus grande encore. Et quel est le Français, quel est le républicain qui désirait que l'idée que nous avons cité qui combat si ardemment pour nous jette à la face de l'Europe et des traîtres, qu'ne ne peuvent exister entre vainere qu'en nous divisant? Ayons confiance en lui, ayons confiance en celui qui a l'honneur et le devoir de le représenter avant vous et qui vous demande tout ce dévouement comme il vous demande toute ses.

Vive la France une et libre! Vive la République indivisible! Aux armes tous contre l'étranger seul!

Marseille, le 5 novembre 1870.

Le préfet des Bouches-du-Rhône, muni de pleins pouvoirs administratifs et militaires,

ALPHONSE GENT.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'"Abeille."

Rapports contradictoires sur les opérations de l'armée de la Loire.

Faibles résultats pour les parties belligérantes.

Au Nord les Prussiens ont pris Amiens.

La question de la Mer Noire.

Convocation probable d'une conférence.

Nouvelles Européennes

Londres, 29 nov.—Un comité de banquiers anglais a résolu de prendre tout l'emprunt de ten millions de francs que vient de voter le parlement prussien.

Le ton des cercles monétaires ce matin est à la paix. Le journal le Times ait inséré dans son édition du matin plusieurs communications insistant sur la neutralité de la Mer Noire ou la guerre.

Berlin, 29 nov.—Le roi Guillaume télégraphie de Versailles le 28 au soir, le 28, que le général Manteuffel, avec une partie du 1er corps d'armée a battu les Français lundi à Beaulieu, près de Vendôme, et a pris 700 prisonniers. La perte des Prussiens a été comparativement peu importante.

Le duc de Mecklembourg est près du Mans, où Kératry a 20,000 hommes.

Londres, 29 nov.—On n'a reçu aujourd'hui aucune nouvelle importante de France. La bataille annoncée près de Montargis n'est pas confirmée jusqu'ici.

Sous la nouvelle Constitution, la Prusse a 17 votes sur 57 dans la Confédération.

Londres, 29 nov.—Des avis particuliers de France disent qu'une grande bataille entre les forces opposées, au nombre de 300,000 hommes, va probablement s'engager dans les départements du centre.

Les Prussiens sont à 12 milles du gouvernement provisoire français à Tours.

Le général Trochu nie qu'il ait jamais eu l'intention de bombarder Paris dans la cause de la rareté des vivres.

Berlin, 29 nov.—L'Autriche a défié de la Prusse sur l'unité allemande.

Londres, 29 nov.—Il est annoncé officiellement, dans le télégraphe, que la Prusse a décidé de retirer sa demande et de la soumettre à l'Europe.

Londres, 29 nov, 3 h. P. M.—On vient de recevoir ici la dépêche suivante d'Evreux, chef-lieu du département de l'Eure; elle est datée d'hier:

"Les Prussiels occupent maintenant cette ville et sont en grande force dans la vallée de l'Eure. Ils ont été du 26 au 28 décembre à Oncy, à 12 milles du territoire y seront représentés.

Soixante-dix mille Prussiens occupent maintenant Amiens.

Il y a eu Dépêche, le 29 nov. 1870.

Londres, 29 nov.—Le bruit que les Prussiens ont pris Amiens.

Le gouvernement français a été informé qu'un corps allemand parti de la Bibliothèque pour Brême.

Tribune, 29 nov.—Un correspondant de la Tribune, qui est de Versailles, parle d'une bataille, dont les Français contre Beaune, en disant, et de Paris, dans Montrouge, fait ce matin, et d'une attaque de leur ennemi, en conjonction avec le corps de Versailles.

Le Prussiens ont fait 2,000 cent 600 prisonniers.

Le parti des Allemands de Versailles, corps de Bavaroie a été aussi vaincu. Une fois que leurd a été entretoise de Vi. Du pas les Français.

Le Times a reçu un télégramme d'Orléans, qui dit que la République n'a pas consenti à une conférence, mais que probablement elle y consentira. Avec le plus grand empressement, on a reçu de Paris que quelques jours de la guerre, et ce que, lusieurs une guerre, et ce que, lusieurs une guerre, et ce que, lusieurs une